



---

# *Communiqué*

---

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 15 octobre 2010

## **Le ministre des Anciens Combattants annonce un meilleur soutien pour les vétérans atteints de la SLA**

**Ottawa** – L'honorable Jean-Pierre Blackburn, ministre des Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture), a annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Canada prend des mesures pour accorder un soutien amélioré et plus rapide aux vétérans atteints de la sclérose latérale amyotrophique (SLA). Le ministre Blackburn était accompagné de M. Pierre Poilievre, député de Nepean-Carleton, M. Dave Cameron, président-directeur général de la Société canadienne de la SLA et de M. Mike Watson, un vétéran qui mène un combat courageux contre la SLA.

« J'ai rencontré des vétérans atteints de la SLA et ce qu'ils endurent m'a profondément touché, a déclaré le ministre Blackburn. Notre gouvernement est fermement engagé à leur fournir un meilleur soutien dans les plus brefs délais. Ces vétérans et leurs familles doivent pouvoir consacrer toutes leurs énergies à combattre cette terrible maladie, et non pas à lutter pour obtenir les soins et le soutien financier qu'ils ont mérité. Notre gouvernement est là pour eux, au moment où ils en ont le plus besoin. »

En se basant sur les dernières recherches médicales, notre gouvernement a apporté des changements pour faire en sorte que les vétérans atteints de la SLA obtiennent l'aide et le soutien dont ils ont besoin et qu'ils méritent plus rapidement que jamais auparavant. Les vétérans atteints de la SLA auront notamment accès aux prestations d'invalidité et à de l'aide à domicile. Il s'agit de services dont les anciens combattants et les vétérans atteints de cette maladie dévastatrice, et leurs familles, ont grandement besoin. Par exemple, ceci va leur donner accès à des chaises roulantes adaptées, des ressources médicales, des services d'entretien de la maison, etc.

« Nous sommes extrêmement reconnaissants au premier ministre du Canada et au ministre Blackburn de cette décision d'accorder aux anciens combattants et aux vétérans atteints de la SLA les avantages et les soins dont ils ont besoin, a dit monsieur Cameron. Les vétérans atteints de la SLA ont maintenant un obstacle de moins à franchir dans ce qui est déjà un chemin très difficile. Avec la nature progressive de cette maladie, certains d'entre eux mouraient avant même d'avoir eu le temps d'envoyer une demande au Ministère. Nous remercions le premier ministre Stephen Harper et l'honorable Jean-Pierre Blackburn pour leur décision rapide et proactive d'appuyer les vétérans atteints de la SLA. »

.../2

La sclérose latérale amyotrophique, mieux connue sous le nom de maladie de Lou-Gehrig, est une maladie neuromusculaire progressive et mortelle qui se caractérise par la mort des cellules nerveuses dans le cerveau et la moelle épinière. Au fil et à mesure que les cellules meurent, les personnes perdent le contrôle de leurs muscles et il devient pratiquement impossible pour elles de respirer, de manger, voire même de sourire. Quatre-vingt p. 100 des personnes atteintes de la SLA décèdent dans une période de deux à cinq ans suivant le diagnostic.

L'aide offerte aux vétérans atteints de la SLA est une de plusieurs démarches que prend notre gouvernement pour améliorer les soins et les avantages à l'intention des anciens combattants et des vétérans. D'autres mesures importantes comprennent l'augmentation du soutien au revenu offert aux vétérans gravement blessés dans le cadre de leurs fonctions. On parle ici des vétérans qui récupèrent d'une blessure et de ceux et celles dont les invalidités sont permanentes.

Notre gouvernement a également établi une « tradition de soins » visant à améliorer la qualité de vie des militaires blessés et de leurs familles. Pour les aider pendant leur réadaptation, le gouvernement leur fournit l'accès à l'hébergement, au transport pour des rendez-vous médicaux, du soutien financier à l'intention des auxiliaires de soins, la possibilité pour les conjoints de retourner aux études, et plus d'attention individuelle offerte aux vétérans qui ont besoin de renseignements ou d'aide. Ces mesures représentent un investissement de plus de deux milliards de dollars en soins à nos anciens combattants et nos vétérans, qui méritent notre soutien inconditionnel.

Ces changements complètent les services déjà disponibles aux vétérans et à leurs familles, comme des services de réadaptation, des indemnités d'invalidité, des soins de santé et une aide pratique à la recherche d'emploi. Les vétérans reçoivent déjà un soutien au revenu équivalant à 75 p. 100 de leur salaire.

Pour en savoir plus sur les services et les avantages offerts aux membres et aux vétérans des Forces canadiennes, consultez **[veterans.gc.ca](http://veterans.gc.ca)**.

***Demandes des médias***

Janice Summerby  
Gestionnaire des relations avec les médias  
Anciens Combattants Canada  
613-992-7468

Sophie Doucet  
Directrice des communications  
Cabinet du ministre des Anciens Combattants  
613-992-3465 Cellulaire : 613-608-3252

Bobbi Greenberg  
Directrice des communications  
Société canadienne de la SLA  
1-800-267-4257 (poste 208)  
Cellulaire : 647-378-4816